LA BOITE À TUTTI

Un objet sensible pour accompagner les pratiques de danse et de musique auprès des tout-petits

*Création **Collectif Tutti** - Coproduction iddac*



POUR QUELS PUBLICS ?

Pour les tout-petits (0-3 ans) accueillis dans les structures Petite enfance.

« La Boîte à Tutti » a été créée en 2025 pour permettre aux professionnel·les de la Petite enfance d'accompagner les tout-petits dans des activités danse et musique. Elle vise à favoriser la relation adulte-enfant à travers des pratiques artistiques, tout en stimulant l'engagement corporel, le mouvement, l'écoute et l'éveil sensoriel. Support de médiation, elle aide les professionnel·les à mieux comprendre les mécanismes du développement du jeune enfant. « La Boîte à Tutti » offre des repères, des propositions d'activités et des outils pour encourager la créativité et l'exploration sensorielle.

COMPOSITION ET USAGES

« La Boîte à Tutti » permet d'intégrer facilement la musique et le mouvement dans le quotidien des tout-petits. Grâce à des ressources prêtes à l'emploi et à un accompagnement progressif, les professionnel·les peuvent proposer des expériences artistiques adaptées.

CONTENU

· **Un manuel illustré,** proposant des idées d'activités, des conseils pédagogiques et des repères pour adapter les propositions à l'âge des enfants.

· **Des capsules vidéo**, accessibles par QR Code, présentant des démonstrations concrètes pour guider dans l'utilisation de l'outil.

· **Des musiques originales** servant de support aux jeux dansés, aux moments calmes ou aux découvertes rythmiques.

· **Des accessoires sensoriels** (tambour, élément tactile, balles), encourageant la motricité fine, l'écoute et l'interaction.

· **Une enceinte portative**, pour une utilisation simple dans tous les espaces d'accueil.

UNE UTILISATION SOUPLE : EXPLORATION LIBRE OU GUIDÉE

« La Boîte à Tutti » peut être utilisée lors de séances animées par les professionnel·les ou mise à disposition des enfants pour des temps d'exploration plus libres.

UN ACCOMPAGNEMENT À LA PRISE EN MAIN

Un temps de formation est assuré par le collectif Tutti afin de permettre aux professionnel·les de la Petite enfance de s'approprier pleinement cet outil de médiation.

- Durée : de 4h à 1 journée
- 8 à 15 participant·es
- Découverte de « La Boîte à Tutti » et de ses ressources ;
- Prise en main des différents supports ;
- Apports sur les enjeux de la musique et du mouvement : posture professionnelle, transmission, créativité, diversité culturelle et rapport à l'univers sonore.

En complément de la formation, deux ateliers réunissant professionnel·les et enfants sont proposés afin d'expérimenter concrètement les propositions de « La Boîte à Tutti ». Ces ateliers peuvent être organisés dans une ou plusieurs structures d'un même territoire.

INFORMATIONS PRATIQUES

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Dimensions repliées : un cercle de 46 cm de diamètre sur 12 cm d'épaisseur.

Dimensions déployées : 92 cm.

Transport : « La Boîte à Tutti » est emballée dans un sac adapté zippé avec bandoulière. Sauf exception, elle est remise lors des temps préalables de formation.

Poids : 4 kg.

Utilisation en extérieur : oui mais préférence pour un espace intérieur dégagé et un sol accueillant.

Besoins techniques / Montage : aucun.

CONDITIONS TARIFAIRES

« La Boîte à Tutti » est disponible à l'achat ou à la location.

Dans les deux cas, elle nécessite de suivre les temps de formation et de prise en main.

Tarif achat : « La Boîte à Tutti » : 1 000 € net de TVA hors transport et hors formation ; Manuel seul : 25 € net de TVA (hors frais de port).

Tarif formation et prise en main : 70 € net de TVA / heure / artiste intervenant (2 artistes).

Tarif location : à étudier selon les projets et la durée.

CONTACT
collectif.tutti@gmail.com | 06 32 45 63 83
https://www.collectif-tutti.com/inclusion

Présentation de La Boîte à Tutti :
https://www.youtube.com/watch?v=0bulT08d3M0

AIDE À LA DIFFUSION IDDAC

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement à la diffusion, l'iddac peut soutenir l'accueil de «La Boîte à Tutti» sous certaines conditions.

L'iddac peut prendre en charge jusqu'à 50 % des coûts liés à la location de l'outil. Cette aide à la diffusion fait l'objet d'une contractualisation, sous la forme d'une convention de partenariat entre la compagnie, la structure d'accueil et l'iddac.

Territoires prioritaires
• Communes et Communautés de communes en ruralité.
• Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).
• Projets menés avec des bailleurs sociaux, y compris en métropole.

Structures pouvant être accompagnées
• Opérateurs culturels développant des actions de médiation (hors scènes conventionnées ou labellisées).
• Lieux hybrides et de proximité : tiers-lieux, espaces de vie sociale, autres lieux favorisant les rencontres entre artistes, habitant·es, publics, …

CONTACT
audrey.pailhes@iddac.net | 05 56 17 36 10
www.iddac.net/jeune-public/outils-de-mediation/

Crédit photo : **©Collectif Tutti**

iddac, agence culturelle du Département de la Gironde
51 rue des Terres Neuves
CS 60001 - 33 323 Bègles Cedex
05 56 17 36 36
accueil@iddac.net